

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2024-0191 Séance du Conseil : 15 JUILLET 2024
CONTRAT DE VILLE D'ELNE ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SUITE A L'APPEL A PROJETS 2024	

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 15 juillet à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 9 juillet 2024, à la Salle Polyvalente Intercommunale située Espace de la Prade – Rue Saint Antoine à Saint-Genis-des-Fontaines (66740), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Antoine CASANOVAS, Isabelle MORESCHI, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Guy ESCLOPE, Maria CABRERA, Anne MAURAN, Guy VINOT, Guy LLOBET, Fabrice WATTIER, Jean-Marie LEFEVRE, Christian NAUTE, Huguette PONS, Hervé VIGNERY, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, José BELTRA, Samuel MOLLI, Marie-Thérèse IMBARD, Gilbert CRITELLI, Nathalie REGOND PLANAS, Jacques GODAY, Didier CHOPLIN, Yvette PERIOT, Christian NIFOSI.

Étaient représentés :

Aimé ALBERTY donne procuration à Philippe RIUS, Georges GUARDIA donne procuration à Maria CABRERA, Patrice AYBAR donne procuration à Yvette PERIOT, Jean-Michel SOLE donne procuration à Anne MAURAN, Annie LAMARQUE donne procuration à Guy LLOBET, Laëtitia COPPEE donne procuration à Christian NAUTE, Raymond PLA donne procuration à Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ, Patricia HECQUET donne procuration à Grégory MARTY, Yves BLIN donne procuration à José BELTRA, Yves PORTEIX donne procuration à Antoine PARRA, Frédérique MARESCASSIER donne procuration à Françoise DARCHE, Sylvie VILA donne procuration à Christian NIFOSI.

Était absent :

Marie-Clémentine HERRE, Christian GRAU, Marie ARIZA, Nicolas GARCIA, Anne-Lise MIRAILLES, Roland CASTANIER, Sylvaine CANDILLE, Annie PEZIN, Bruno GALAN, Marcel DESCOSY

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 40

Nombre de procurations : 12

Secrétaire de Séance :

Nathalie REGOND PLANAS

Monsieur le Président expose :

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240715-DL2024-0191-DE
Date de télétransmission : 18/07/2024
Date de réception préfecture : 18/07/2024
1/4

L'appel à projets « politique de la ville » permet à des porteurs de projets de solliciter des financements pour le développement et la mise en place d'actions à destination des quartiers prioritaires. La Communauté de communes, en qualité de cosignataire du Contrat de Ville, a été sollicitée au titre de l'appel à projets 2024. Dix actions ont été retenues pour une attribution de subvention :

- **L'association les Petits débrouillards pour :**
 - o **L'organisation des « ateliers scientifiques à la médiathèque » :** ateliers et contes scientifiques simples et ludiques comportant une dimension pédagogique permettant d'introduire des expériences scientifiques et d'initier les enfants, à la démarche scientifique.
 - o **La mise en place de « semaines scientifiques dans mon quartier » :** réalisation durant les vacances scolaires d'un mini-stage scientifique à destination du public 6-9 ans.
- **La Ligue de l'enseignement - fédération départementale des P.O pour le projet « Des spectacles vivants pour grandir ensemble » :** programmation de spectacles pour les familles (4 spectacles) et les scolaires (tous les enfants de la maternelle au CM2).
- **L'association Médiance 66 pour la tenue de « permanences d'accès aux droits et aux services » :** trois permanences par semaine à destination d'un public en situation de précarité seront tenues pour informer, accompagner, orienter, dans les démarches quotidiennes dans les domaines de la santé, du logement, de la famille, de la retraite, de l'énergie.
- **L'association Arbres et paysages 66 pour l'action « L'Ecole de l'Arbre, à la découverte de la vie secrète des arbres » :** deux interventions d'une demi-journée à destination des enfants de grande section sont prévues pour sensibiliser à l'utilité et à l'importance des arbres. La première consistera en une balade de découverte du paysage naturel environnant, la deuxième se fera en classe autour des connaissances des arbres.
- **L'association Lire et Faire lire 66 pour ses projets « Lire et faire lire » :** lectures par des bénévoles au sein des structures du quartier prioritaire, à l'accueil de loisirs et dans le cadre de manifestations ("la Nuit de la lecture", "Fête du livre vivant", "Partir en livre", "Valeurs en fête", « fête de la Sant Jordi »).
- **L'association Trois-huit et compagnie pour l'installation du « Projet "30 Catalunya - Elne" - Phase 1 : Les Fondations » :** projet de résidence artistique pluridisciplinaire en lien avec l'histoire des habitants et de la ville, notamment autour de la Retirada, de la Maternité d'Elne, de la mobilisation des femmes (créations d'ateliers théâtre, vidéos, spectacles, lectures, performances, exposition photos...).
- **L'association YUMMY pour l'événement « TOUS DEHORS ! Weekend d'Arts de Rue dans les quartiers » :** création d'un week-end d'Arts de Rue au mois d'août. Il sera proposé des spectacles pluridisciplinaires (théâtre, cirque, danse, musique) avec en plus cette année la création d'un espace éphémère d'animations relatif à l'écologie dédié au jeune public, ainsi qu'une participation des habitants (pour l'identité visuelle, la création de jeux, l'inauguration, la réalisation de reportages).

- **L'association la Charbonniere" centre de sauvegarde de la faune sauvage des Pyrénées-Orientales pour l'action « le Monde de la Nuit »** : le but est d'amener les habitants à la découverte de la faune sauvage nocturne. Pour cela, il sera organisé des cycles de rendez-vous : conférences, films, ateliers jeux, sorties nocturnes, ateliers construction de nichoirs, tunnels, abreuvoirs, pose de pièges-photos nocturnes, etc.
- **L'association Communauté Slow Food Pays Catalan pour la « Sensibilisation à l'alimentation saine, gourmande et locale »** : organisation d'activités autour de l'alimentation : visite d'un producteur de vin et d'huile d'olive, de paysans boulangers, ateliers de fabrication de tapas, de boissons pétillantes fermentées, de tisanes, sur la lactofermentation, balades cueillettes et transformation.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions allouées dans le cadre de l'appel à projet 2024.

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

Vu le décret n° 2023-1312 du 28 décembre 2023 modifiant le décret n° 2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains,

Vu le Contrat cadre « engagements quartiers 2030 » de la ville d'Elne,

Considérant la note de cadrage de l'appel à projets 2024,

Considérant les dossiers reçus via la plateforme de dépôt mise en place auprès de la préfecture,

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve, l'attribution des subventions allouées dans le cadre de l'appel à projets 2024 à :

- L'association les Petits débrouillards pour l'organisation des « ateliers scientifiques à la médiathèque » à hauteur de 2 000-€ (deux mille euros) et pour la mise en place des « semaines scientifiques dans mon quartier » à hauteur de 2 000-€ (deux mille euros).
- La Ligue de l'enseignement - fédération départementale des P.O pour le projet « Des spectacles vivants pour grandir ensemble » à hauteur de 3 100-€ (trois mille cent euros).
- L'association Médiance 66 pour la tenue de « Permanences d'accès aux droits et aux services » à hauteur de 1 300-€ (mille trois cents euros).
- L'association Arbres et paysages 66 pour l'action « L'Ecole de l'Arbre, à la découverte de la vie secrète des arbres » à hauteur de 250-€ (deux cent cinquante euros).
- L'association Lire et Faire lire 66 pour ses projets « Lire et faire lire » à hauteur de 300-€ (trois cents euros).
- L'association Trois-huit et compagnie pour la mise en place d'une Résidence de création artistique « Projet "30 Catalunya - Elne" - Phase 1 : Les Fondations » à hauteur de 1 000-€ (mille euros).
- L'association YUMMY pour l'organisation de l'événement « TOUS DEHORS ! Weekend d'Arts de Rue dans les quartiers » à hauteur de 3 000-€ (trois mille euros).

- L'association « La Charbonnière - Centre de sauvegarde de la faune sauvage des P-O » pour l'action « Le Monde de la Nuit » à hauteur de 1 000-€ (mille euros).
- L'association Communauté Slow Food Pays Catalan pour l'action de « Sensibilisation à l'alimentation saine, gourmande et locale » à hauteur de 600-€ (six cent euros).

Dit que les crédits nécessaires ont été prévus au budget de l'exercice,

Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à la bonne exécution de ce dossier.

Résultat du vote :

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 17/07/2024

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes

Antoine PARRA



La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.